

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureau des ~~Administration Générale~~ Elections
et des ~~Affaires Militaires~~ Générales

06026 NICE CEDEX, le _____

Chef de Bureau : Mme FAUCON
Affaire suivie par Mme BIS
BP/DT - Tél. 93.72.25.68

Le PREFET, COMMISSAIRE de la REPUBLIQUE
du DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

-:-

VU :

- la loi du 23 DECEMBRE 1970 modifiant et complétant la loi du 31 DECEMBRE 1913 sur les Monuments Historiques et le décret n° 71-858 du 19 OCTOBRE 1971 pris pour l'application de ladite loi ;
- l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers en date du 21 JUIN 1984 ;

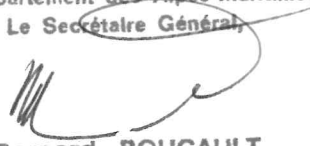
- A R R E T E -

ARTICLE 1er. - Les objets mobiliers, dont la liste est ci-jointe, sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté sera notifié au Ministre de la Culture et de la Communication ainsi qu'aux Maires de BREIL-SUR-ROYA, MENTON, NICE, PEILLE, RIMPLAS, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à NICE, le 24 JUIL. 1986

Pour le Préfet,
Commissaire de la République
du Département des Alpes-Maritimes
Le Secrétaire Général,


Bernard BOUCAULT

EGLISE SAINT GIAUME (Ancienne Eglise des Carmes,
dite de l'Annonciation ou plus communément de Ste Rita - Propriété de l'Etat)

- OBJETS PROPOSES POUR L'INSCRIPTION A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE

A - SCULPTURE

=====

1 - "Le Sacré-Coeur" : statue

2ème chapelle latérale sud, sur l'autel
pâte de bois polychrome et dorée,
XIXe siècle, (seconde moitié)
1,40 m (hauteur)

2 - "La Santa Bambina" : statuette dans son coffret vitrine

3ème chapelle latérale nord, dans la niche aménagée dans le
mur latéral,
NB : effigie représentant la Vierge Marie au berceau, culte
diffusé à la fin du XIXe siècle depuis l'Italie,
Poupée (en partie) de porcelaine ?
0,51 x 0,15 m.
Vitrine (sarcophage) : 0,60 x 0,87 x 0,44 m.

3 - Appuis de communion

(Balustrades de clôture des chapelles latérales)

1ère chapelle latérale nord (Ste Rita), les 3 chapelles
latérales côté sud,
Marbres,
XIXe siècle,
0,78 x 1,65 (deux fois) x 0,26 m.

B - BOIS DORES

=====

- Porte cierges : une paire

Sacristie,
Bois doré,
XIXe siècle,
0,80 x 0,80 m.

- Croix d'autel et deux chandeliers

3ème chapelle latérale nord,
Bois doré,
XIXe siècle,
0,58 x 0,30 m (Croix)
0,70 x 0,18 m (Chandeliers).

- Chandeliers : "à l'agneau pascal" : une paire

3ème chapelle latérale sud,
Bois doré,
début XIXe siècle,
0,69 m (hauteur).

- Chandeliers : deux paires

2ème chapelle latérale sud,
Bois doré,
Milieu XIXe siècle,
0,73 m (hauteur)

- Chandeliers : deux paires

1ère chapelle latérale sud
Bois doré,
XIXe siècle,
0,75 m (hauteur) : 1ère paire
0,68 m (hauteur) : 2ème paire.

C - EBENISTERIE

=====

- Deux Consoles (Crédences)

1ère chapelle latérale nord (Sainte Rita), de part et d'autre
de l'autel,
Bois doré,
c. 1840
0,88 x 0,79 x 0,41 m.

- Confessionaux : deux paires

Contre les pilastres séparant les chapelles latérales, de
part et d'autre de la nef,
Bois de résineux,
XIXe siècle,
2,10 x 2 x 0,80 m.

- Buffet d'Orgues

Sur la tribune, au revers de la façade,
Bois,
1858/1859.